



LES ROIS
QUI ONT FAIT
LA FRANCE

GEORGES
BORDONOVE

SAINT LOUIS

Roi éternel

FILS DE
BLANCHE DE CASTILLE,
IL PARTIT EN CROISADE

Pygmalion

Extrait de la publication

SAINT LOUIS

Roi éternel

Un roi, un héros et un saint, le « meilleur roi qui fut au monde » selon le juriste Beaumanoir, tel apparaît saint Louis (Louis IX), en ce XIII^e siècle où le rayonnement de la France parvient à son zénith. Rassembleur d'hommes, habile à concilier les extrêmes, passionné pour le bien public, il s'efforce en toutes circonstances de moraliser la politique. Guerrier intrépide, mais encore diplomate, son adresse et son équité font de lui l'arbitre de l'Europe.

Mystique, assez ardent pour réveiller l'esprit de croisade, il résiste vigoureusement aux papes et aux évêques si l'intérêt de l'État est en jeu. Par amour pour son peuple, il se fait aussi législateur et réformateur hors pair. On ne sait lequel le plus admirer du chevalier, du clerc, du patriarche, du roi ou de l'homme.



La Sainte Chapelle à Paris fut érigée
à la demande de saint Louis
pour abriter la Couronne d'Épines.

GEORGES BORDONOVE

Lauréat de l'Académie française et de la Bourse Goncourt du récit historique, Grand Prix des libraires, officier de la Légion d'honneur, Georges Bordonove conte la superbe épopée des rois qui ont fait la France.

Refusant les facilités d'une vulgarisation simpliste de l'Histoire, il la clarifie afin d'en mieux traduire les palpitations vraies et les étonnantes analogies avec notre époque.

Prix France : 17,90 €
ISBN : 978-2-7564-1037-1



Pygmalion

9 782756 410371

Extrait de la publication

Les Rois
qui ont fait
la France

SAINT LOUIS

Roi éternel

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

Les biographies des 54 rois de France

Les Rois qui ont fait la France
par *Georges Bordonove*

Les Précurseurs :
Clovis – Charlemagne

Les Capétiens :
Hugues Capet, le fondateur
Philippe Auguste – Saint Louis
Philippe le Bel

Les Valois :
Jean II le Bon – Charles V – Charles VI – Charles VII
Louis XI – Louis XII – François I^{er} – Henri II – Charles IX
Henri III

Les Bourbons :
Henri IV – Louis XIII – Louis XIV – Louis XV
Louis XVI – Louis XVIII – Charles X – Louis-Philippe

Histoire des Rois de France
par *Ivan Gobry*

Les Mérovingiens :
Clotaire I^{er} – Dagobert I^{er} – Clotaire II

Les Carolingiens :
Pépin le Bref – Louis I^{er} – Charles II – Louis II
Louis III, Carloman et Charles le Gros – Charles III
Louis IV – Lothaire – Louis V

Les Capétiens :
Eudes – Robert I^{er} – Raoul – Robert II – Henri I^{er}
Philippe I^{er} – Louis VI
Louis VII – Louis VIII
Philippe III – Louis X – Philippe V – Charles IV

Les Valois :
Philippe VI – Charles VIII – François II

GEORGES BORDONOVE

Les Rois
qui ont fait
la France

SAINT LOUIS

Roi éternel



Pygmalion

Pour la commodité du lecteur, les textes cités ont été légèrement actualisés, sans que leur sens et leur saveur aient été dénaturés. En outre, afin de ne pas alourdir le récit, un index biographique donnant sur les principaux personnages les renseignements utiles a été placé à la fin de l'ouvrage.

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 1984, Éditions Pygmalion/Gérard Watelet, Paris
© 2013, Pygmalion, département de Flammarion, pour la présente édition
ISBN 978-2-7564-1037-1

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Faire mémoire de Saint Louis, c'est retourner à la source même où buvait l'Occident quand, croyant en lui, il se construisait au lieu de se mépriser. Négliger cette prodigieuse histoire, c'est volontairement détruire l'héritage et s'enfoncer plus avant dans le chemin de l'oubli sans retour, qui est celui de la mort sans résurrection.

Guillain de BÉNOUVILLE

Première partie

LES PARENTS DE SAINT LOUIS

1200-1226

I

BLANCHE DE CASTILLE

En janvier 1200, la vieille reine Aliénor d'Aquitaine se mit en route pour la Castille, dont son gendre, Alphonse VIII, était roi. Ce n'était certes pas une mince affaire que d'entreprendre un aussi long voyage à l'orée du XII^e siècle. Pourtant, la vieille reine avait accepté de courir le risque, malgré son âge et ses infirmités. Cette mission fut la dernière qu'elle assuma pour le compte des Plantagenêts. Jean sans Terre la lui avait confiée, sachant qu'elle voulait ce mariage autant que lui. Il s'agissait en effet de donner une infante castillane au fils de Philippe Auguste, le prince Louis de France, futur Louis VIII. Pour la reine Aliénor, cette union paraissait de nature à rétablir enfin l'harmonie entre la France et l'Angleterre. Elle la rassurait sur l'avenir, car Aliénor ne connaissait que trop l'inaptitude de Jean sans Terre à défendre l'héritage des Plantagenêts. Elle comblait aussi ses vœux les plus secrets, puisque le sang des illustres ducs-comtes d'Aquitaine et de Poitiers allait se mêler au sang capétien et, par ce biais, régner sur le royaume des lys ! De telles considérations feront sourire ; elles avaient alors

Saint Louis

toute leur force ; on vouait aux aïeux un véritable culte ! Donc, la vieille reine s'en fut à Burgos, auprès de son gendre et de sa fille, également prénommée Aliénor, au demeurant lui ressemblant aussi peu que possible. Le couple royal n'avait alors que trois filles : Bérengère, qui avait épousé le roi de Léon, Urraque et Blanche, qui était la plus jeune. Urraque l'emportait en beauté. Mais les envoyés qui accompagnaient la vieille Aliénor, ou qui l'avaient précédée, estimèrent que les Français ne pourraient s'habituer au prénom d'Urraque, et pour ce motif préférèrent la petite Blanche. Blanche avait alors une douzaine d'années, étant née à Palencia en 1188. On ne sait si sa grand-mère entérina le choix des envoyés ou la choisit elle-même. En tout cas, il est peu probable qu'elle put, nonobstant sa sagacité bien connue, discerner en cette gracieuse fillette les qualités d'un futur chef d'État ! Elle la conduisit en France, mais dut interrompre son voyage à Bordeaux, et confia la petite fiancée à l'archevêque de cette ville, Éric de Malmort. La traversée des Pyrénées avait eu raison de la résistance de la vieille reine, qui regagna l'abbaye de Fontevrault !

Le mariage de l'infante Blanche avec le prince Louis était évidemment une combinaison politique. En 1199, Richard Cœur de Lion avait proposé à Philippe Auguste de donner l'une de ses nièces de Castille pour épouse au prince Louis. La mort quasi subite de Richard avait fait avorter le projet. Jean sans Terre accéda au trône d'Angleterre. Il ne redoutait rien tant que les ambitions de Philippe Auguste. Il reprit le projet de mariage, espérant par là mettre un terme à la querelle entre les Plantagenêts et les Capétiens, à tout le moins y gagner une trêve durable. Philippe Auguste feignit d'entrer dans le jeu. En réalité, le mariage le servait, en lui procurant un allié inattendu. Il savait que

Extrait de la publication

Blanche de Castille

le roi de Castille revendiquait des droits sur la Gascogne possédée par Jean sans Terre. Fort de l'appui français, Alphonse VIII n'hésiterait pas à envahir cette province. En acceptant les propositions de Jean sans Terre, Philippe Auguste lui mettait un ennemi de plus sur les bras. Malgré sa ruse native, Jean sans Terre n'aperçut point le calcul machiavélique. La vieille Aliénor fut pareillement la dupe de Philippe Auguste. Les négociations furent menées rondement. Le traité de paix, signé au Goulet par les deux rois, le 22 mai 1200, s'accompagnait du mariage princier dont les clauses figurent à la fin de ce document. Elles étaient fort avantageuses pour Philippe Auguste. Jean sans Terre constituait à sa nièce une dot composée des villes de Châteauroux, Graçay et Issoudun et de 20 000 marcs d'esterlins. Il fut convenu que le douaire de Blanche serait assigné sur les châtelainies de Bapaume, d'Hesdin et de Lens.

Le lendemain, 23 mai 1200, l'archevêque de Bordeaux unit les deux enfants, en présence de nombreux prélats et barons. La cérémonie eut lieu à Portmort, sur la rive « anglaise » de la Seine. Le royaume de France était alors frappé d'interdit par le pape, Philippe Auguste refusant de répudier Agnès de Méranie, son épouse « ajoutée », et de reprendre la pauvre Ingeburge de Danemark, son épouse légitime selon l'Église ! Les nouveaux mariés furent ensuite conduits à Paris. Louis de France était à peine plus âgé que sa femme. Il était né en 1187. Il avait le teint frais, la grâce et la blondeur des princes de Hainaut, héritage de sa mère, la défunte Isabelle. Blanche promettait d'être belle. Elle avait, si l'on en croit les chroniques, la chevelure castillane, c'est-à-dire brune.

On sait fort peu de chose des premières années de mariage du couple princier. À l'époque, les historographes ne se souciaient que des grands événements. Ils

Saint Louis

ne manquèrent pas ! Par sa faute, Jean sans Terre perdait une à une les plus belles provinces de son héritage. En revanche, le royaume de France était en train de devenir la première puissance européenne. Que pensait Blanche de Castille de l'abaissement des Plantagenêts ? Eut-elle quelque compassion à l'égard de son oncle ? Mais elle le connaissait à peine ; par surcroît, vivant à la cour de France, se sachant appelée à régner sur ce pays, elle avait d'ores et déjà épousé la cause capétienne. Sans doute gardait-elle une nostalgie de son enfance espagnole et ressentit-elle une légitime fierté en apprenant l'éclatante victoire d'Alphonse VIII sur les Maures, à Las Navas de Tolosa, en 1212. Mais qui ne se réjouit autour d'elle de cette victoire qui changeait le cours de l'Histoire et intéressait la chrétienté entière ! Deux ans après, Alphonse VIII et son épouse Aliénor mouraient ; Philippe Auguste écrasait la coalition anglo-germanique à Bouvines et le prince Louis battait Jean sans Terre à La Roche-aux-Moines. Ces deux batailles décidaient du sort de la France. La même année naissait le futur Saint Louis. Ce jour-là (25 avril), on célébrait la procession des Croix-Noires, instituées par saint Grégoire le Grand pour commémorer le souvenir d'une épidémie de peste ; l'usage voulait que l'on voilât de noir les autels et les statues des églises ; c'était aussi la fête de saint Marc. La naissance de Louis ne fut pas un événement important. Il avait un frère aîné, né en 1209 et, pour l'heure, héritier présomptif de la couronne après son père. Mais, a posteriori, la naissance de Louis fit couler beaucoup d'encre ! On prétendit qu'il n'était pas né en 1214, mais en 1215 ; non pas au château de Poissy, qui était l'une des résidences préférées des Capétiens, mais dans l'Oise, à La Neuville-en-Hez. Une légende veut que Blanche de Castille, incommodée par les sonneries de cloches d'une église proche, ait accouché dans une ferme appelée depuis « Grange

Blanche de Castille

de Saint Louis ». Laissons donc les érudits passés et présents débattre de cette grave question. Nous préférons croire Saint Louis, qui s'intitulait lui-même volontiers « Louis de Poissy » ou « Louis, seigneur de Poissy » et qui déclarait à Joinville que c'était à Poissy qu'il avait reçu le plus grand honneur qui soit au monde, à savoir : le baptême ! Et tenir pour certain qu'il naquit le 25 avril 1214.

Blanche était prolifique. Trois enfants morts en bas âge et le prince Philippe avaient précédé le futur Louis IX. En 1216, naquit Robert (le futur comte d'Artois) ; en 1219, Jean (futur comte d'Anjou et du Maine) ; en 1220, Alphonse (futur comte de Poitiers et de Toulouse) ; en 1222, Philippe Dagobert, mort jeune ; en 1223, Isabelle ; en 1225, Étienne, mort jeune ; en 1227, Charles (futur comte de Provence et roi de Naples), enfant posthume.

Blanche et Louis eurent donc douze enfants, dont six moururent prématurément. Avant d'être chef d'État, Blanche fut d'abord mère de famille nombreuse, avec les sujétions et les inquiétudes que cela comporte, quand bien même il s'agissait d'une personne royale. On a dit parfois que sa hautainerie s'accommodait mal des épanchements sentimentaux. On a cependant la preuve qu'elle sut être une mère fort tendre, et fort émotive, au point de formuler des vœux qu'elle était incapable de tenir et dont elle demandait au pape de la relever. Mais elle était aussi trop consciente de son rang, elle avait la tête trop politique, pour publier ses émois. On la croyait insensible. En vérité, nul ne connaissait son caractère, ne pouvait alors déceler ses aptitudes à régner, hormis Philippe Auguste et le prince Louis.

En 1216, l'occasion se présenta pour elle de sortir de l'anonymat. Jean sans Terre était sur le point de perdre son trône. Les barons anglais appelaient le prince Louis

Saint Louis

à l'aide ; ils lui offraient le trône. À vrai dire, Louis pouvait revendiquer la couronne d'Angleterre du fait de sa femme, petite-fille d'Henri II Plantagenêt. Blanche fut pour lui le meilleur des soutiens, bravant l'excommunication du pape et, lorsque l'affaire tourna mal, osant défier Philippe Auguste. Le Ménestrel de Reims rapporte ce dialogue véhément entre le beau-père et sa bru.

— Laissez-vous ainsi mourir mon seigneur votre fils, en pays étranger ? Sire, pour Dieu, il doit régner après vous ; envoyez-lui ce dont il a besoin, au moins les revenus de son patrimoine.

— Certes, Blanche, je n'en ferai rien.

— Rien, Sire ?

— Non, vraiment.

— Par le nom de Dieu, je sais bien, moi, ce que je ferai.

— Et que ferez-vous donc ?

— Par la sainte mère de Dieu, j'ai de beaux enfants de mon seigneur ; je les mettrai en gage et trouverai bien quelqu'un qui me prêtera sur eux.

Elle quitta le roi comme une folle. Il s'émut enfin, car il connaissait son impétuosité, et la rappela :

— Blanche, je vous donnerai de mon trésor autant que vous voudrez ; faites-en ce qu'il vous plaira et ce que vous croirez bon ; mais sachez, en vérité, que je ne lui enverrai rien.

— Sire, vous dites bien.

Ce dialogue est trop pittoresque pour qu'on en garantisse l'authenticité ! Toutefois, il semble que le Ménestrel de Reims soit assez bien informé. Toujours est-il que Blanche parvint à envoyer des secours à son mari. Ce dernier dut pourtant renoncer au trône anglais et revenir en France. À nouveau Blanche rentra dans l'anonymat. Elle avait déjà le talent subtil de

Blanche de Castille

paraître au premier rang, puis de s'effacer, selon les circonstances, ne cherchant en fait qu'à se rendre utile.

En 1218, mourut Philippe, son fils aîné. Ce fut le premier événement marquant de la vie de Saint Louis. À quatre ans, il devenait héritier présomptif de la couronne. Autant dire qu'on ignore presque tout de son enfance, de sa vie au sein du gynécée. On connaît pourtant le nom de sa nourrice : Marie la Picarde. On suppose que ses tout premiers maîtres furent des religieux. On oublie parfois qu'il connut Philippe Auguste et reçut ses conseils. Plus tard, il se plaisait à citer ses paroles : Joinville témoigne de l'attachement de Louis IX pour le vieux roi, de son admiration respectueuse. Nul doute que Philippe Auguste n'ait fait sur le jeune enfant une impression ineffaçable. Quand il mourut, Louis avait neuf ans, l'âge où l'on commence à comprendre !

On a vu naguère, dans une exposition organisée par les Archives, l'admirable psautier prêté par l'université de Leyde. Ce livre avait été rapporté d'Angleterre par le futur Louis VIII, lors de sa malheureuse expédition. Il était ouvert à une page qui portait cette touchante inscription : « Ce psautier fut à monseigneur Saint Louis qui fut roi de France, auquel il apprit à lire en son enfance. » On aime imaginer le pur enfant blond penché sur ces belles images relatant l'Ancien et le Nouveau Testament, depuis le Paradis terrestre jusqu'à la Résurrection du Christ. Il se signalait déjà par sa piété.

II

LE RÈGNE DE LOUIS VIII

Philippe Auguste mourut le 14 juillet 1223. Contrairement à l'usage, il n'avait pas fait couronner son fils. Désormais la dynastie capétienne se sentait assez forte pour se dispenser de cette formalité. Au surplus le prince Louis était un homme fait : il avait trente-six ans. On lit dans certains ouvrages que Philippe Auguste était si jaloux de son autorité qu'il n'avait pu se résoudre à en céder une parcelle ; qu'il se méfiait de l'ambition de son fils, plus encore de celle de Blanche de Castille ; que le triste exemple d'Henri II Plantagenêt et de ses fils ne l'incitait guère à l'imiter. Ces insinuations ne résistent pas à l'examen. Jamais le prince Louis n'avait tenté de se soustraire, si peu que ce fût, à l'autorité paternelle, exigeante certes, toutefois librement acceptée ! Il s'était, au contraire, toujours comporté comme le fidèle lieutenant de Philippe Auguste, lequel n'avait pas hésité à lui confier des responsabilités de plus en plus importantes. Au temps de Bouvines, pour barrer la route de Paris à Jean sans Terre, ne lui avait-il pas donné le commandement de ses meilleures troupes ? Leur désaccord sur

Le règne de Louis VIII

l'expédition anglaise n'avait été que momentané et, sans doute, concerté. Philippe Auguste feignait d'obtempérer aux ordres du pape, tout en soutenant secrètement son fils. Différemment il n'eût jamais cédé aux injonctions passionnées de Blanche. Par ailleurs, le prince Louis avait suffisamment montré son énergie et son expérience des affaires pour qu'il parût inutile de lui confirmer un héritage que personne ne songeait à lui disputer. Bien qu'il fût de santé fragile, c'était un impétueux chevalier, surnommé Louis le Lion pour sa bravoure, par analogie avec le défunt roi Richard. Tout laissait donc présager un règne heureux et l'achèvement de l'œuvre paternelle. Les chroniqueurs sont généralement avares de portraits. On sait pourtant que Louis était « de belle apparence, quoique de taille moyenne ». Que son visage était calme, son teint pâle. Qu'il ne se fâchait pas à la légère, mais que ses colères étaient difficiles à apaiser. Qu'il ne s'adonnait ni à la bonne chère, ni à la boisson, ni à la débauche, car sa femme lui suffisait. À la vérité, Louis et Blanche s'aimaient passionnément. Pour eux, le mariage politique s'était converti en mariage d'amour. Plus d'un auteur du temps signale cette harmonie conjugale. « Ils étaient si attachés l'un à l'autre, écrivait Guillaume de Puylaurens dans son *Histoire des Albigeois*, que toujours on les voyait d'accord, et jamais reine n'aima tant son seigneur. » Ainsi le futur Saint Louis eut-il constamment sous les yeux le spectacle d'un couple sans doute un peu austère, mais fidèle et tendre.

Le 6 août 1223, Louis et Blanche furent couronnés à Reims par l'archevêque Guillaume de Joinville, au milieu d'une brillante assistance de prélats et de barons, en présence de Jean de Brienne, roi de Jérusalem. L'honneur de porter l'épée du sacre revint à Philippe Hurepel, comte de Boulogne, fils légitimé de Philippe Auguste et d'Agnès de Méranie, donc demi-frère du

Saint Louis

nouveau roi. Nul ne pouvait alors douter du loyalisme d'Hurepel. En réalité, il cachait son jeu : il était dévoré d'ambition et enrageait de n'occuper que la seconde place dans le royaume. Mais l'heure était à l'euphorie, à la liesse populaire, aux vivats et aux réjouissances. Il faut croire qu'Hurepel fit assez bonne contenance pour que son frère et sa belle-sœur crussent pouvoir compter sur sa fidélité.

Le nouveau roi – désormais Louis VIII – et la reine Blanche regagnèrent Paris. Ils firent leur Entrée au milieu des acclamations. Les rues étaient jonchées de fleurs ; les maisons pavoisées. Les bourgeois de la capitale ne manquèrent pas d'offrir, en grande solennité, les présents d'usage. Pendant une semaine, les fêtes se succédèrent. Selon la tradition, Louis VIII affranchit des serfs et gracia des prisonniers. Cependant sa générosité n'alla pas jusqu'à libérer les vaincus de Bouvines¹ : Ferrand de Portugal, comte de Flandre, et Renaud de Dammartin, comte de Boulogne. Il ne pouvait encore pardonner à ces rebelles naguère comblés de bienfaits par son père. Toutefois, le cas de Ferrand de Portugal était moins grave que celui de Renaud de Dammartin ; sa trahison semblait plus excusable ; en outre il était parent de Blanche de Castille. Il resta néanmoins dans la tour du Louvre, malgré les sollicitations de la comtesse de Flandre, son épouse.

Le futur Saint Louis avait alors neuf ans. Il est probable que la cérémonie du sacre de son père fit sur lui une impression profonde et que, déjà, pieux et grave comme il l'était, il en perçut le sens caché, la valeur symbolique. Regardant cet enfant blond dans sa tunique fleurdelisée, qui pouvait supposer que, trois ans plus tard, il recevrait la même couronne ; que cette monarchie qui semblait indestructible, tremblerait à

1. Voir *Philippe Auguste*, du même auteur, même éditeur.

Le règne de Louis VIII

nouveau sur ses bases par la faute d'Hurepel et des mêmes barons ? Le destin est un étrange metteur en scène...

L'héritage de Philippe Auguste était lourd à porter. Il n'est pas facile de succéder à un roi glorieux, même si l'on a du talent et des idées. Philippe Auguste avait quasi décuplé ses possessions en ruinant l'empire des Plantagenêts, dont ne subsistait guère que la Gascogne. Doué d'un véritable génie politique, il avait transformé son royaume en une monarchie féodale fortement charpentée ; créé de toutes pièces une administration, une armée, des finances ; recruté et formé une équipe de conseillers issus de la petite noblesse et de la bourgeoisie. Pourtant le royaume capétien avait grandi trop vite. Après Bouvines, rien, apparemment, ne pouvait s'opposer à la volonté du conquérant. Toutefois la soumission des hauts feudataires, qui avaient perdu leur indépendance et s'étaient bon gré mal gré soumis à l'autorité royale, serait-elle durable ? L'héritier des Plantagenêts (Henri III d'Angleterre) et son entourage avaient-ils perdu tout espoir de reconquérir les provinces perdues par Jean sans Terre ? Pouvait-on raisonnablement tabler sur la fidélité des populations annexées ? La conquête du pays albigeois restait inachevée et l'on devait s'attendre à ce que Raymond VII de Toulouse tentât de recouvrer les anciennes possessions de sa famille. Enfin le pape Honorius III, successeur d'Innocent III, restait hostile à la France et ne cachait pas sa sympathie pour Henri III d'Angleterre.

Ce dernier commença par réclamer les provinces confisquées à son père. Il fondait sa demande sur une prétendue promesse de Philippe Auguste : on peut être certain que ce n'était là qu'un mauvais prétexte, car jamais le défunt roi n'eût renoncé à ses conquêtes ! Le pape appuya sans hésiter la démarche d'Henri III ; il n'oubliait pas que l'Angleterre était fief d'Église et qu'il

Saint Louis

se devait de « protéger » son roi. La riposte de Louis VIII fut digne de son père. Il s'allia avec Hugues de Lusignan, comte de la Marche, et envahit le Poitou. L'exemple de Lusignan fit tache d'huile. Niort capitula. Son défenseur, Savary de Mauléon, s'enferma dans La Rochelle. Cette ville forte, investie le 15 juillet 1224, capitula le 3 août. La veille de cette capitulation, les Parisiens processionnèrent, de Notre-Dame à l'abbaye Saint-Antoine, afin d'obtenir du ciel la victoire des armées royales. Trois reines participaient à cette cérémonie : Blanche de Castille, Bérengère de Léon, reine de Jérusalem, et la vieille Ingeburge de Danemark, veuve de Philippe Auguste. La Rochelle étant prise, Louis VIII s'avança jusqu'à la Garonne, puis il revint à Paris qui lui fit un accueil triomphal.

Honorius III n'accepta pas le fait accompli ; il ne pouvait admettre que Louis VIII eût contraint les barons poitevins à abandonner le parti d'Henri III. Il considérait la reddition de Niort et de La Rochelle comme une trahison. Cependant, il n'osait pas excommunier Louis VIII parce que l'hérésie albigeoise resurgissait dans tout le Midi, malgré le génocide pratiqué naguère par Simon de Montfort. Il espérait que le roi de France achèverait l'extermination des hérétiques. À cette fin, il nomma légat en France et dans le royaume d'Arles Romain Frangipani, cardinal de Saint-Ange. Il lui accorda les plus grands pouvoirs, pour le mettre à même d'assumer une mission à la vérité fort complexe puisqu'elle touchait à la fois à la politique et aux affaires d'Église. Le cardinal Frangipani était sorti d'une grande famille romaine, fort ancienne et illustre. C'était à la fois un haut seigneur et un diplomate habile. Ses débuts furent malheureux. Il invita Louis VIII, au nom du pape, à restituer à Henri III son héritage français. Louis VIII déclara qu'il ne céderait pas un pied de terre, les fiefs des Plantagenêts ayant été licitement

Le règne de Louis VIII

conquis. Comme son père, il n'acceptait pas que le pape se mêlât de la politique française et prétendît interpréter le droit féodal à la couleur de son esprit. Honorius III n'en continua pas moins à envoyer des lettres comminatoires aux barons poitevins, notamment au comte de la Marche.

Le légat voulut ensuite arbitrer un conflit entre le chapitre de Notre-Dame et l'Université de Paris qui s'était arrogé le droit de sceller ses actes. Frangipani fit briser les sceaux et provoqua une émeute des écoliers si grave que le roi eut grand mal à le dégager. Sa maison fut pillée de fond en comble.

Il fut plus heureux dans l'affaire albigeoise. En novembre 1225, il réunit un concile à Bourges. Il obtint aisément le rejet des offres de soumission de l'infortuné Raymond VII de Toulouse, la décision de lancer une nouvelle croisade sur le Midi rebelle et le vote d'un décime pour financer la guerre. Il sut pareillement convaincre Louis VIII de diriger les opérations. À son instigation, le pape promit au roi de reconnaître toutes les conquêtes qu'il ferait au Languedoc, ce qui signifiait que Louis VIII en aurait pleine et entière possession. Le 30 janvier 1226, ce dernier prit solennellement la croix ; il s'engageait à partir au plus tard après Pâques et, s'il était nécessaire, de prolonger la guerre pendant sept ans ! Agissant ainsi, il répondait aux vœux de la prélature et des barons, mais, en même temps il poursuivait l'œuvre de son père.

Dans la même période, une poignée de rebelles lui offrirent le trône de Castille. Leur chef, Rodrigo Diaz de Los Cameros, l'avait informé des dernières volontés d'Alphonse VIII, ou supposées telles. Alphonse VIII aurait déclaré sur son lit de mort que, si son fils Henri I^{er} venait à disparaître, la Castille ne devait pas tomber en des mains étrangères. Or Bérengère, la sœur de Blanche, avait eu un fils du roi de Léon. Lorsque

Saint Louis

Henri I^{er} mourut après trois ans de règne, Bérengère renonça à la couronne au profit de son fils, qui, sous le nom de Ferdinand III, régna à la fois sur la Castille et le Léon. Rodrigo Diaz et ses amis s'opposèrent à ce qu'ils considéraient comme une usurpation. Ils offrirent donc le trône au fils aîné de Blanche et de Louis VIII. Autrement dit, dans l'hypothèse où Louis VIII eût donné suite à ce projet, Saint Louis eût été à la fois roi de France et de Castille. Notons au passage que Ferdinand III fut également canonisé ! Louis VIII échangea une correspondance avec les rebelles, mais refusa finalement leurs offres. Il avait été échaudé une première fois en passant la mer pour répondre à l'appel des barons anglais en révolte contre Jean sans Terre. Il gardait un souvenir cuisant de cette aventure inutile et coûteuse. Il lui paraissait plus conforme à ses intérêts d'achever la conquête du Languedoc. Blanche de Castille n'essaya point de contrecarrer sa décision, encore qu'il s'agît de l'héritage de son père. Sans doute ne voulait-elle pas porter dommage à sa sœur Bérengère et à son neveu, mais bien plutôt faut-il croire qu'elle était devenue française et capétienne à part entière.

Le départ pour la croisade du Languedoc approchait. On terminait les préparatifs. On prenait les dernières dispositions. Le pape avait interdit au roi d'Angleterre de profiter de l'absence de Louis VIII pour attaquer le royaume ou pour susciter quelque rébellion. Le roi d'Aragon défendit par ordonnance à ses sujets de prêter main-forte aux hérétiques albigeois. L'armée était convoquée à Bourges pour le 17 mai 1226.

L'été précédent, Louis VIII avait réglé sa succession. C'était un usage courant que de dicter son testament avant de se mettre en campagne. Louis VIII ne faisait donc pas exception à la règle ; il n'obéissait pas non plus à quelque prémonition ! Toutefois ce testament

Le règne de Louis VIII

mérite une mention particulière, car, dans une large mesure, il explique le comportement de Louis IX à l'égard de ses frères et inaugure la triste politique des apanages. En effet, Louis VIII léguait à son fils aîné non point le royaume entier de Philippe Auguste, mais l'ancien domaine royal augmenté de la Normandie, outre le trésor entreposé dans la tour du Louvre. Le second fils, Robert, recevait l'Artois, ainsi que les domaines hérités d'Isabelle de Hainaut, la défunte reine. Le troisième, Jean, devait avoir l'Anjou et le Maine. Le quatrième, Alphonse, aurait l'Auvergne et le Poitou. Les autres fils, nés ou à naître, seraient d'Église. Ainsi revenait-on à l'ancienne coutume franque du partage du royaume entre les héritiers mâles. Cependant, Louis VIII faisait une distinction entre le domaine initial des Capétiens et les acquêts de Philippe Auguste. Il tombe sous le sens qu'il affaiblissait néanmoins la puissance de son fils aîné. Rien ne l'autorisait à croire que les frères de Louis IX ne tenteraient pas de se soustraire à son autorité, eux ou leurs descendants ! À la vérité, on saisit mal sa pensée ; tout porte à croire que Philippe Auguste n'eût pas agi de la sorte, lui qui avait eu tant de peine à forger un vrai royaume et à mater l'esprit d'indépendance des Grands. Or, par ce testament, Louis VIII suscitait de nouvelles puissances et liait les mains de son successeur. Mais il faisait fond sur la parenté, sur la rectitude des princes de son sang, et ne voyait pas au-delà. Dès lors on peut se demander ce qu'eût été son règne, s'il avait duré plus de trois ans !

III

LE SIÈGE D'AVIGNON

Rassemblés à Bourges, les croisés se dirigèrent vers le Rhône par Nevers et Lyon, passèrent sur la rive gauche de ce fleuve et arrivèrent à Avignon dans les premiers jours de juin 1226. Cette ville était terre d'Empire. Elle refusa d'ouvrir ses portes. Aussitôt Louis VIII l'investit. Le siège dura deux mois ; il fut le seul événement notable de cette campagne qui ressembla fort à une promenade militaire toutefois marquée par un incident qui défraya la chronique ! Au bout de quarante jours, le comte de Champagne, Thibaut IV, vint annoncer à Louis VIII qu'il se retirait¹, ayant rempli ses obligations de vassal. Dangereux exemple ! Louis VIII lui fit des reproches véhéments, mais ne put le retenir. Thibaut s'enfuit, nuitamment, sous un déguisement. Ses chevaliers le suivirent. On l'accusa d'avoir des intelligences dans la ville, d'être favorable à Raymond VII de Toulouse, et bientôt d'un autre crime beaucoup plus grave. En droit féodal, on ne pouvait cependant lui donner tort : le service d'ost se limitait

1. Voir Index biographique.

Le siège d'Avignon

en effet à quarante jours. Il n'empêche que les mœurs avaient évolué et que ce départ clandestin fut considéré comme un acte d'insubordination. L'auteur de la *Chronique de Tours* prétend qu'il existait une véritable conspiration en faveur de Raymond VII et cite, parmi d'autres suspects, le sire de Lusignan et le comte de Bretagne. En tout cas, elle tourna court, car, après la reddition d'Avignon, l'armée royale envahit le Languedoc et parut en vue de Toulouse. Raymond VII était incapable de résister. La seule approche de l'armée royale terrorisait les populations. En août, le Languedoc entier avait fait sa soumission. Louis VIII décida de regagner Paris. Il laissa toutefois des troupes sous les ordres d'Imbert de Beaujeu. La conquête semblait acquise. Seuls, quelques nids d'aigles cathares, Montségur, Quéribus et Puylaurens, avaient échappé ; ils parurent négligeables. L'objectif était atteint. Il avait suffi de quelques mois pour annexer le Languedoc au domaine royal. Louis VIII créa deux sénéchaussées (Beaucaire et Carcassonne) pour administrer sa nouvelle conquête. Il semblait que rien ne pût relever Raymond VII d'une défaite aussi totale.

Or, pendant la chevauchée du retour, Louis VIII fut attaqué par la dysenterie. Tout d'abord, on ne s'inquiéta pas. C'était une maladie courante à l'époque. De plus le roi n'avait que trente-neuf ans. Refusa-t-il de se soigner, de prendre quelques jours de repos, tant il était impatient de retrouver les siens ? Toujours est-il qu'en arrivant à Montpensier, en Auvergne, il fut pris d'une fièvre violente et dut s'aliter. Il est probable que cette dysenterie était en réalité une typhoïde, car le mal empira brusquement. Les médecins ne disposaient alors d'aucune drogue pour lutter contre ce microbe. Ils convinrent que l'état de Louis VIII laissait présager le pire. Le roi n'était pas d'une constitution robuste. Sa seule volonté ne pouvait le guérir. On était alors le

Saint Louis

29 octobre 1226. Conseillers, barons et prélats de la suite ne pouvaient concevoir que Louis, chevauchant naguère encore à leur tête, dût se préparer à mourir. On parla d'empoisonnement ; c'était l'explication habituelle, et la sauvegarde des médecins ! Se sentant perdu, acceptant la mort avec cette foi émouvante des hommes de cette époque, Louis VIII convoqua les évêques et les barons. D'une voix déjà déclinante, il leur fit jurer de se rendre sans retard auprès de son fils, de lui prêter foi et hommage, et de faire en sorte qu'il fût couronné au plus vite.

L'acte relatant ce serment est daté du 3 novembre, authentifié par quatorze sceaux de cire brune ; il porte la trace de onze sceaux qui ont disparu ; il y avait donc vingt-cinq présents, parmi lesquels l'archevêque de Sens, Gautier III Cornut, l'évêque de Beauvais, Milon de Châtillon, l'évêque de Noyon, Gérard de Bazoches, l'évêque de Chartres, Albéric Cornut, Philippe Hurepel, comte de Boulogne, Enguerrand III de Coucy, les comtes de Blois et de Montfort, les maréchaux de France Robert de Coucy et Jean Clément du Mez, le comte de Soissons, Archambault de Bourbon. Cette prestation de serment reste une énigme. Elle se justifiait en apparence par l'âge du futur roi : douze ans ! Mais on discerne assez mal, sinon point du tout, les craintes qui poussèrent Louis VIII à prendre une telle précaution. La monarchie capétienne ayant cessé d'être élective, quel compétiteur pouvait-on redouter ? Hurepel ? Mais la règle successorale était désormais fixée, et incontestable. Si le roi se méfiait d'Hurepel, pourquoi ne prit-il pas ses dispositions relativement à la régence, au cours de la même réunion ? En sa qualité de premier prince du sang et d'oncle du petit roi, la régence revenait de droit à Hurepel. Or, et l'on y insiste, l'acte du 3 novembre est muet sur ce point. Louis VIII prévoyait simplement que, si le futur Louis IX venait à mourir,

Le siège d'Avignon

les barons et les prélats transféreraient leur hommage à son frère puîné, le prince Robert. Cependant, la plupart des historiens affirment que le mourant confia la régence à Blanche de Castille. Rien ne le prouve, rien ne l'improve ; aucune pièce d'archives ne l'établit formellement, hormis une attestation datée de novembre 1226, signée par l'archevêque de Sens, les évêques de Beauvais et de Chartres. On ne peut soupçonner ces prélats d'avoir falsifié ou sollicité la vérité. Mais il est permis de se demander dans quelle mesure cette grave décision ne fut pas suggérée, voire même arrachée au mourant. En tout cas, elle resta probablement verbale. Nous verrons bientôt les plus hauts barons du royaume la tenir pour nulle, sans oser pourtant révoquer en doute le témoignage des trois prélats. D'ores et déjà s'amorçait une implacable lutte d'influence entre les membres du conseil et les grands feudataires. Les premiers gagnant les seconds de vitesse et profitant de l'affolement général n'avaient pas eu de peine à extorquer aux barons le fameux serment. Habités aux affaires, ils avaient la décision prompte et le sens de l'organisation. La régence de Blanche de Castille était le prix de leur victoire, et la condition de leur survie.

Par ailleurs, connaissant les aptitudes de sa femme à gouverner, il semblait logique et plausible que Louis VIII l'eût désignée. Peut-être conserva-t-il sa lucidité jusqu'au bout ; peut-être son entendement s'obscurcissait-il par intermittence. Le chroniqueur Philippe Mouskes affirme pour sa part qu'il donna l'ordre d'envoyer des secours en Languedoc, car il redoutait que sa mort ne réveillât les espoirs de Raymond VII, et qu'il recommanda à Imbert de Beaujeu de faire front et de bien servir le petit roi. Il dit encore que le mourant pria le connétable Mathieu de Montmorency « de prendre son enfant en garde », ainsi

Saint Louis

qu'à Jean de Nesle et au chancelier Guérin. Tous promirent en pleurant. Le chancelier était comme fou de douleur ; toutefois le vieil évêque-soldat ne perdit pas complètement la tête...

Dans ces agitations et cette anxiété, Louis VIII s'acheminait vers sa fin. On vint dire à Archambault de Bourbon qu'il restait un remède à tenter ; que seul le commerce d'une vierge pouvait soulager le roi. Archambault choisit une jolie fille et la conduisit dans la chambre de Louis. Ce dernier ouvrit les yeux, demanda ce que voulait cette jeune fille. Archambault le lui dit. Le roi balbutia :

— Je n'ai pas besoin de vous, ma fille ; à aucun prix je ne voudrais commettre un péché mortel.

Archambault reçut l'ordre de la ramener à ses parents et de la marier convenablement. Ce fut la dernière preuve de fidélité que Louis donna à son épouse. Dans la nuit du 7 au 8 novembre 1226, il acheva de mourir. On parla à nouveau d'empoisonnement ; on chargea Thibaut de Champagne de ce crime, en oubliant que celui-ci avait quitté le camp d'Avignon à la fin de juillet. Par la suite, on insinua qu'il était l'amant de Blanche. Les Anglais contribuèrent à répandre ces calomnies.

Le chancelier Guérin partit pour Paris, afin d'annoncer la mort du roi et de prendre les mesures qui s'imposaient, de conserve avec Barthélemy de Roye et ceux des conseillers restés auprès de la reine. Celle-ci ignorait encore le malheur qui la frappait. Elle avait seulement appris les succès de son mari et son retour très prochain. Elle exultait à la pensée de le revoir dans peu de jours. Pour raccourcir le délai, elle avait décidé de se rendre au-devant de lui, avec ses enfants. Le petit prince Louis chevauchait gaillardement en tête du cortège. Ce fut vers lui que le chancelier Guérin se précipita, dès qu'il l'aperçut. La douleur de Blanche fut telle qu'on

Le siège d'Avignon

craignit pour sa raison. Le chancelier l'obligea à regagner Paris. Le spectacle de ses larmes bouleversait les cœurs les plus endurcis. Elle ne savait vraiment pas ce qu'elle allait devenir. Elle était incapable de prendre une initiative ou une décision quelconque ; son chagrin la terrassait. Mais Guérin, Roye et leurs comparses décidaient à sa place.

Pendant ce temps les serviteurs de Louis VIII, ses compagnons d'armes, ramenaient son corps mort placé sur une litière. On l'inhuma dans la basilique de Saint-Denis près de Philippe Auguste. L'archevêque de Sens célébra les funérailles. On nota que la comtesse de Flandre versait d'abondantes larmes ; que Philippe Hurepel paraissait inconsolable. D'ailleurs, chacun plaignait la reine veuve et ses enfants désormais privés de père. Par surcroît Blanche était enceinte du futur Charles d'Anjou. Mais, sous la compassion que l'on affichait à son égard, quelles convoitises, quelles espérances, quelles haines recuites dissimulait-on avec soin ?

Louis VIII disparaissait de la scène politique, par un étrange coup du destin ; le règne du petit Louis IX commençait. Un enfant et sa mère ! Toutes les perspectives s'ouvraient à nouveau pour la haute noblesse humiliée depuis si longtemps. Toutes les aventures semblaient permises !

Deuxième partie
LA MINORITÉ
1226-1234

I

L'ÉTAT PRIME LE ROI

La mort prématurée de Louis VIII posait un problème angoissant, celui de la minorité de l'enfant-roi et, par voie de conséquence, de la dévolution de la régence, ou plutôt de la « baillie » du royaume, puisque le terme de régence n'était pas encore usité. Louis VIII agonisant ne s'était préoccupé, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, que du sacre de son fils et de l'hommage des Grands. Tel était bien le sens exclusif du serment qu'il avait exigé de son entourage, seul document indiscutable. Ce qu'il a pu dire, les instructions verbales qu'il donna à ses familiers, au cours de ces journées tragiques, n'ont pas laissé de traces, hormis l'hypothétique désignation de Blanche comme « baillistre ». Le mourant ne s'est pas prononcé sur la durée de l'éventuelle régence, ni sur la date à laquelle Louis IX serait déclaré majeur. Existait-il des précédents ? De façon générale, les jeunes nobles du XIII^e siècle attendaient l'âge de vingt ans, ou de vingt et un ans, pour accéder à la majorité et, simultanément, à la chevalerie. Il semble en avoir été de même pour les princes. Cependant Philippe Auguste, en rejetant la

Extrait de la publication

Saint Louis

tutelle de sa mère, Adèle de Champagne, et de ses oncles, s'était en somme déclaré majeur à quinze ans ; dès lors, il fut censé gouverner le royaume par ses propres moyens. La cérémonie du sacre marquait le début d'un nouveau règne ; elle ne conférait pas pour autant la majorité : par exemple, Philippe Auguste avait été couronné du vivant de son père ! Il était évident que Louis IX ne pouvait exercer le pouvoir à douze ans ; qu'un « bailli » devrait gouverner en son nom, à dater de son sacre.

La régence revenait, en principe, au plus proche parent du roi défunt, à condition que ce fût un mâle, apte par surcroît à gouverner et à défendre le royaume, c'est-à-dire à Philippe Hurepel, demi-frère de Louis VIII. Il avait alors trente-cinq ans. C'était un bon chevalier et un administrateur expérimenté. On connaissait son amitié pour le défunt. Son attachement pour la famille royale paraissait sincère et, dans cette période de tristesse et de deuil, il l'était certainement. Mais le nombre et l'étendue de ses fiefs, ses richesses, sa puissance le rangeaient parmi les grands feudataires du royaume. Il avait exploité au maximum son état de premier prince du sang. Philippe Auguste l'avait marié à Mahaut, fille unique de Renaud de Dammartin, le traître de Bouvines, et d'Ide de Boulogne. Au comté de Boulogne il ajouta celui de Clermont en Beauvaisis. Louis VIII concéda en outre à Hurepel les comtés de Mortain et d'Aumale. L'oncle de Louis IX jouissait donc d'une véritable opulence ; sa place éminente au sein de la famille royale augmentait encore son influence. Certains se demandaient pourtant, non sans raison, quel serait son comportement si la régence lui était confiée. Servirait-il avec loyalisme les intérêts de son neveu ? Abuserait-il de sa charge pour arrondir ses biens, en empiétant au besoin sur le domaine royal ? Jouerait-il le jeu de la royauté, où céderait-il à la tentation de

L'État prime le roi

l'affaiblir en favorisant le retour des Grands aux affaires ? Ceux-ci souhaitent vivement que la régence lui fût attribuée. Ils ne se consolent pas d'avoir été quasi évincés de la cour par Philippe Auguste. Naguère, ils étaient les conseillers privilégiés du monarque ; ils se partageaient les hautes fonctions. Depuis Philippe Auguste, on ne les consultait plus que pour la forme, et encore, dans les grandes occasions ! On les mettait le plus souvent devant le fait accompli ! Philippe Auguste se méfiait d'eux. Il avait peuplé la curie (le conseil) d'hommes à lui, bourgeois et petits nobles. Louis VIII les avait maintenus en place ; il gouvernait à travers eux. Il y avait donc deux factions rivales, l'une et l'autre jouant leur va-tout : les Grands et les conseillers royaux. D'où l'importance du choix qui serait fait d'un « bailli » appartenant, par la force des choses, à l'un ou l'autre clan. Que le régent fût Hurepel et l'équipe au pouvoir courait le risque d'être promptement évincée. Tout laissait craindre qu'il rappellerait ses pairs au gouvernement, et ne ferait rien pour les empêcher de restaurer leur indépendance ruinée par Philippe Auguste, voire de recouvrer les territoires perdus. C'est pourquoi Blanche de Castille était, en quelque sorte, la « candidate » des conseillers, bien qu'elle fût étrangère. Ils se disaient que, leur devant tout, elle suivrait d'autant mieux la ligne politique qu'ils lui traceraient. Ils connaissaient aussi son intelligence et sa fermeté. Ils savaient qu'elle partageait les vues de son beau-père et de son époux en matière de gouvernement : à l'égard des hauts feudataires indociles, des Plantagenêts, des Albigeois...

À Montpensier, Hurepel et ses amis furent pris de court. Ils n'osèrent pas refuser le serment d'allégeance à Louis IX, et d'autant qu'ils rêvaient déjà de gouverner en son nom. Avant que ces grands seigneurs, infa-tués d'eux-mêmes, dissimulant sous le masque des

Saint Louis

larmes leur ambition et leur cupidité, aient songé à se ressaisir et à prendre leurs mesures, Blanche de Castille était régente de fait. Ils ne pouvaient se défier du chancelier Guérin ni de ses comparses : c'étaient des gens de peu ; ils les méprisaient ! Pendant que, sur leurs chevaux de parade, ils escortaient le corps du défunt roi, frère Guérin, Barthélemy de Roye, l'équipe en place s'assuraient de la réalité du pouvoir. Blanche devenait « baillistre » du royaume, car tel était le bon plaisir des loyaux serviteurs de l'État !

C'est à dessein que j'écris « de l'État » et non « du roi ». Car il y a dans l'initiative de cette poignée d'hommes une novation sans précédent. Il n'est pas excessif d'y voir la première émergence d'un pouvoir politique distinct de la personne royale. Ces honnêtes conseillers ne perçurent pas eux-mêmes le changement qu'ils venaient d'opérer par excès de zèle envers la monarchie. Certes, ils avaient agi dans leur propre intérêt, mais aussi, et surtout, selon leur conscience, pour le plus grand bien du royaume. Ils ne voulaient rien d'autre que gouverner au nom de Blanche et de l'enfant-roi. Il n'empêche que, pour la première fois, un pouvoir politique structuré survivait au défunt monarque ; il ne mourait pas avec ce dernier ; la disparition du roi ne remettait pas en cause le système gouvernemental qu'il avait instauré. L'État primait le roi ! Il existait intrinsèquement, après s'être confondu avec la personne physique du prince pendant des siècles.

Dès lors, que Louis VIII ait, ou non, désigné sa femme comme régente, que cette désignation ait été spontanée ou suggérée, n'a qu'une importance relative. Le fait capital tient à ce que l'équipe en place continua à assumer le pouvoir. Il est probable que la régence de Blanche de Castille ne tarda guère à soulever des murmures : ce qui explique que l'archevêque de Sens, les évêques de Chartres et de Beauvais, crurent devoir

L'État prime le roi

attester, solennellement, en novembre 1226, la volonté de Louis VIII mourant de confier la baillie du royaume et la garde de ses enfants à sa veuve.

Il est évident que celle-ci, ravagée par la douleur et quasi réduite au désespoir, n'aurait pu s'imposer comme régente sans l'appui des conseillers royaux. Elle eût été submergée par les intrigues des Grands, tolérées, peut-être suscitées, par Hurepel, et l'on ne sait ce qui serait advenu de l'héritage de Philippe Auguste. Joinville exagère à peine, quand, évoquant les débuts de Saint Louis, il écrit : « Bien lui fut métier (besoin) qu'il eût en sa jeunesse l'aide de Dieu, car sa mère qui était venue d'Espagne, n'avait ni parents ni amis dans tout le royaume de France. » Elle comptait sans doute peu d'amis parmi les princes et les Grands, mais elle avait l'appui de frère Guérin, de Roye, de ceux qu'ils avaient formés et dont nous allons maintenant faire la connaissance. C'était un noyau pur et dur d'administrateurs, de juristes, de soldats, d'une irréprochable fidélité et d'une efficacité confirmée.

Leur chef est frère Guérin. Il a une intelligence hors du commun. Il joint à l'expérience des grandes affaires d'incontestables talents de général. D'origine modeste, probablement roturière, il a commencé par être chevalier de l'Hôpital, pépinière de remarquables soldats, avant d'entrer au service de Philippe Auguste, et de tenir lieu de vice-chancelier. Il est présent dans toutes les négociations et sur tous les champs de bataille. Il s'est distingué à Bouvines. Il a été l'alter ego du vieux roi, et son exécuteur testamentaire. Louis VIII l'a nommé chancelier ; ce titre n'a fait qu'officialiser sa fonction de chef du gouvernement. Il est évêque de Senlis, mais il porte l'habit des Hospitaliers et l'on continue à l'appeler frère Guérin. Il connaît à fond toutes les questions essentielles, tous les acteurs du drame qui va se jouer ! Il aidera puissamment Blanche

Extrait de la publication

Sixième partie
LE LYS MYSTIQUE
1270

I. Le prud'homme et le béguin.....	305
II. La blanche robe	316
III. La famille royale en 1270.....	323
IV. La chasuble rouge.....	330
V. Le château de Carthage.....	339
VI. En la compagnie des martyrs.....	346
VII. Une sorte de roi éternel.....	356
<i>Le meilleur roi qui fut au monde</i>	<i>363</i>
<i>Généalogie : Les Capétiens.....</i>	<i>369</i>
<i>Index biographique</i>	<i>370</i>
<i>Bibliographie.....</i>	<i>385</i>

Mise en page par Meta-systems
59100 Roubaix

N° d'édition : L.01EUCN000579.N001
Dépôt légal : mai 2013
Extrait de la publication